

FORMULAIRE D'APPLICATION

Tous les étudiants qui soumettent une demande complète recevront une adhésion d'étudiant CTAA pour 2017.

Choisir une ou les deux:

Bourse études gradués ☐

Bourse de premier cycle ☐

Bourse technologie appliquée ☐

1. Nom du demandeur: _____
Adresse (maison): _____
Méthode favorisée pour le contact: _____ Âge: _____
Téléphone ou Courriel (Date de naissance mm/jj/aa)

2. Nom d'Établissement Collégial/Universitaire: _____
Adresse: _____
Domaine d'étude: _____
Nom du diplôme en cours d'obtention: _____
Nom du Directeur de programme: _____
Adresse: _____
Téléphone/Fax/Courriel: _____

3. Faites une brève description du programme académique dans lequel vous êtes et expliquer comment ce programme est relié au domaine du pavage et de la construction.

4. Sur une autre feuille, expliquer, en 500 mots ou moins, pourquoi vous devriez recevoir la Bourse d'Études CTAA. **Ce texte doit être accompagné de tous les autres documents, tel qu'il est mentionné dans la section Processus pour déposer sa candidature du présent formulaire:**

« Par la présente, je confirme que toutes les informations fournies dans cette demande sont véridiques et je comprends que toute fausse information entraînera automatiquement le rejet de ma candidature. Je m'engage à informer les représentants de la CTAA de tout changement ou interruption de mon programme d'études pouvant compromettre la validité de ma candidature pour cette bourse d'étude. Par la présente, j'autorise les représentants de la CTAA à partager ces informations pour des fins de recrutement, de relations publiques et de procès verbaux. »

(Signature du demandeur)

(Date de l'application)

SVP. Retournez le formulaire d'application complété, **au plus tard, le 1er juillet 2017 à l'adresse suivante.**

Canadian Technical Asphalt Association
895 Fort Street Suite 300, Victoria, BC, Canada V8W 1H7
Tél. / Fax: (250) 361-9187 Courriel: admin@ctaa.ca

LES BOURSES D'ÉTUDES GÉNÉRALE ET INDUSTRIE DU BITUME DE LA CTAA

But:

Les Bourses d'Études **CTAA** sont offertes par l'Association technique canadienne du bitume. Elles ont pour but de supporter les étudiants souhaitant faire carrière en tant que technicien ou ingénieur dans le domaine des chaussées souples et des enrobés bitumineux.

Critères d'admission:

Bourse études supérieures CTAA

La bourse des études supérieures du CTAA sera décernée à un étudiant qui est actuellement admis ou inscrit dans une université canadienne dans un programme d'étude supérieure qui continue à l'avancement des connaissances sur les matériaux bitumineux. Les domaines éligibles incluent la chimie, le génie chimique, le génie civil et le génie de la construction. D'autres domaines peuvent être considérés si le candidat démontre que son projet d'étude porte bien sur les matériaux bitumineux.

Bourse générale de la CTAA

La bourse générale de la CTAA sera décernée à un étudiant qui a été admis ou qui est présentement dans un programme universitaire menant à l'obtention d'un diplôme universitaire de premier cycle qui contribue à l'avancement de l'une des facettes de la technologie du bitume. Les domaines éligibles d'étude comprennent la chimie, le génie chimique, le génie de la construction et le génie civil. D'autres domaines peuvent être considérés si le candidat démontre que son projet d'étude porte bien sur les matériaux bitumineux.

Bourse industrie du bitume de la CTAA

La bourse industrie du bitume de la CTAA sera décernée à un étudiant qui a été admis ou qui est présentement dans un programme technique de niveau collégial ou universitaire menant à l'obtention d'un diplôme collégial ou universitaire qui contribue à l'avancement de l'une des facettes de la technologie du bitume. Les champs éligibles d'étude comprennent la chimie, le génie chimique et la construction ou le génie civil. D'autres domaines d'étude peuvent être considérés à condition que l'étudiant indique clairement la pertinence de son programme pour la technologie du bitume. On encourage l'application des candidats avec une expérience industrielle dans le domaine du bitume.

Bourse industrie du bitume de la CTAA

La bourse industrie du bitume de la CTAA sera décernée à un étudiant qui a été admis ou qui est présentement dans un programme technique de niveau collégial menant à l'obtention d'un diplôme collégial qui contribue à l'avancement de l'une des facettes de la technologie du bitume. Les domaines éligibles d'étude comprennent la chimie, le génie chimique, le génie de la construction et le génie civil. D'autres domaines peuvent être considérés si le candidat démontre que son projet d'étude porte bien sur les matériaux bitumineux. On encourage l'application des candidats avec une expérience industrielle dans le domaine des matériaux bitumineux.

Prix:

Une bourse d'étude de 2 000\$ sera remise directement au récipiendaire de la bourse générale et une de 2 000\$ au récipiendaire de la bourse industrie, et ce suite à une sélection de la **CTAA**.

Processus pour déposer sa candidature:

Afin d'être admissible aux Bourses d'Études CTAA, les documents suivants doivent être reçus au bureau de la **CTAA** avant le 1^{er} juillet de chaque année. Tous les documents reçus après cette date limite ne pourront être considérés pour la sélection des bourses d'études.

1. Formulaire d'application rempli en indiquant pour quelle(s) bourse(s) la demande s'applique;
2. Résumé du curriculum vitae du demandeur;
3. Relevé de notes à jour;
4. Texte écrit du demandeur (500 mots ou moins) qui explique pourquoi il ou elle devrait recevoir la Bourse d'Études **CTAA**;
5. Deux lettres de référence qui doivent avoir les caractéristiques suivantes:
 - a. Une lettre de référence du directeur de programme
 - b. Une lettre de référence provenant d'un individu reconnu au sein du milieu technique ou bien académique du demandeur, de préférence, des membres de la **CTAA**.

Les lettres doivent être acheminées directement au bureau de la **CTAA**.

Processus de sélection:

L'échéancier suivant sera suivi pour la sélection des récipiendaires:

1. 1^{er} juillet: Formulaire d'application complété et toute autre information pertinente reçue au bureau de la **CTAA**.
2. 1^{er} juillet au 1^{er} août: Étude des mises en candidature par le comité directeur de la **CTAA**.
3. 15 août: Sélection des récipiendaires et annonce officielle par la **CTAA**.

Obligations du récipiendaire:

Une fois sélectionnés par le comité, les récipiendaires des Bourse d'Études CTAA sont tenus d'envoyer une lettre de remerciements au comité directeur de la CTAA. Une brève description de l'utilisation de la bourse doit être ajoutée.